



**MRC DU HAUT-RICHELIEU**  
**Séance ordinaire**

**Mercredi, le 8 septembre 2021**  
**19 h 30**  
**Ordre du jour**

---

AVIS : En vertu des décrets 689-2020 du 25 juin 2020 et 885-2021 du 23 juin 2021 de même que des arrêtés ministériels subséquents, la séance est enregistrée et tenue sans la présence du public. Les élus sont invités à y participer par téléphone, visioconférence ou physiquement. Un avis a été publié à l'effet que toute personne peut, préalablement à la séance, acheminer ses questions via le site internet de la MRC. Ces dispositions exceptionnelles tiennent compte de la pandémie causée par la COVID-19.

19 h 30 Ouverture de la séance.

Adoption de l'ordre du jour et déclaration d'intérêts.

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 juillet 2021.

**1.0 URBANISME**

**1.1 Schéma d'aménagement et de développement**

**1.1.1 Avis techniques**

A) Municipalité de Mont-Saint-Grégoire : Règlement 2021-185-25.

B) CPTAQ - Demande d'utilisation à des fins autres qu'agricoles d'une partie des lots 4 389 943 et 4 389 946 situés à Saint-Alexandre en vue de l'établissement d'aires de travail temporaire (Gazoduc - Energir s.e.c.) (dossier 433199).

C) CPTAQ - Demande d'utilisation à des fins autres qu'agricoles d'une partie du lot 4 776 639 situé à Saint-Sébastien en vue de l'installation d'une conduite de gaz (Gazoduc - Energir s.e.c.) (dossier 433122).

D) Municipalité de Lacolle - Refonte des règlements d'urbanisme : RU-2021-0203, RU-2021-0204, RU-2021-0205, RU-2021-0206, RU-2021-0207, RU-2021-0208, RU-2021-0209 et RU-2021-0210.

E) Municipalité d'Henryville : Règlement 59-2006-31.

F) Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu : Règlements 2003, 2008, 2010, 2013, 2014 et 2015.

**2.0 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

2.1 Chambre de commerce et de l'industrie du Haut-Richelieu - Demande d'aide financière de 25 000\$ pour une campagne de financement participatif et de 15 000\$ pour l'édition du magazine Soyez\_local.

2.2 Entente sectorielle de développement culturel : Participation au volet « Inventaire du patrimoine » (6 000\$).

**3.0 GESTION INTÉGRÉE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

3.1 Règlement 549 : Avis de motion et dépôt du projet de règlement 549 relatif aux services municipaux d'enlèvement et d'élimination des matières résiduelles.

**4.0 FONCTIONNEMENT**

**4.1 Finances**

4.1.1 Liste des comptes.

4.1.2 Achat d'équipements visioconférence pour la salle du conseil : Autorisation.

**4.2 Divers**

4.2.1 Comité de sécurité publique : Nomination.

4.2.2 Demandes d'appui :

- A) MRC Brome-Missisquoi : Transmission par courrier électronique d'avis aux élus.
- B) MRC Brome-Missisquoi : Pérennisation de pratiques technologiques acquises en période de pandémie.
- C) Agence forestière de la Montérégie : Demande au MFFP d'accentuer le soutien financier en forêt privée pour la Montérégie.
- D) Municipalités de Saint-Alexandre et Saint-Blaise-sur-Richelieu : Condamnation des féminicides et de la violence conjugale.

**5.0 COURS D'EAU**

- 5.1 Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville - Personne désignée - Règlement 449 : Nomination (Mme Mélissa Proulx).

**6.0 VARIA**

- 6.1 Dépôt des documents d'information et rapport des délégués.

**7.0 PÉRIODE DE QUESTIONS**

**8.0 LEVÉE DE LA SÉANCE**

N.B. Prochaine séance ordinaire des membres du conseil de la MRC du Haut-Richelieu le mercredi 13 octobre 2021.